

# Point de vue Environnement

N° 2 - octobre 1999

Gagny Environnement 18 rue de Collines 93220 Gagny ☎ 01 43 81 10 92

## Sommaire

- 1 - Editorial
- 2 - Avez-vous payé votre cotisation 1999?
- 3 - Gagny Environnement sort de Gagny
- 4 - Gagny et ses anciennes carrières
- 5 - Du nouveau sur Internet
- 6 - Assemblée Générale 2000  
20<sup>ème</sup> anniversaire

## 1 - Editorial

Depuis quelques mois, de splendides sculptures florales et des massifs de fleurs aux couleurs chatoyantes égayent notre ville. Reconnaissons-le. Gagny a même été récompensée par le Conseil Général : Premier Prix du concours des villes fleuries.

Bravo les jardiniers municipaux et bravo à Monsieur le Maire qui a su choisir le bon chef ! Et bravo au chef ! Que c'est agréable de faire des compliments, mais combien difficile quand on manque d'entraînement, car tout ne va pas pour le mieux. Et puis c'est bien connu : les catastrophes se vendent mieux. Combien de morts ? Trois. Seulement ! Ah ! Trois mille ! Où ça ? A Hong Kong ! C'est loin !

Nous manquons de sagesse. C'est une évidence qui ne date pas d'hier. Un philosophe grec, je ne me souviens plus lequel, souhaitait qu'on ne lui parla que de ce qui était bien, qu'on ne le dérangea que pour chanter des louanges. Il ne voulait entendre ni critique, ni mauvaise nouvelle, prétendant qu'elles ne méritaient pas d'être rapportées, ne pouvant servir d'exemple.

Eh bien ! Pour le moment, nous devons nous contenter des fleurs.

Henri Druesne  
président

## **2 - Avez-vous payé votre cotisation 1999 ?**

Si non, la lettre personnalisée de cet envoi et une enveloppe adressée à l'association vous le rappelleront. Veuillez répondre le plus rapidement possible avec un chèque de 100F ou plus à l'ordre de Gagny Environnement. Merci.

## **3 - Gagny Environnement sort de Gagny**

Cette année, les circonstances ne nous ont pas permis d'organiser une sortie au mois juin. La journée nationale du nettoyage de printemps a été abandonnée par le ministère de l'environnement. Nous n'avons donc pas eu l'occasion de nous retrouver pour une réunion dans la nature.

C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui une promenade dans un site naturel :

### **Dimanche matin 7 novembre 1999**

Venez découvrir avec nous le site encore sauvage de :

### **la Haute Ile à Neuilly-sur-Marne**

guidés par un ornithologue qui connaît bien le lieu.

L'île, entre le canal de Chelles et la Marne, est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), terme barbare que vous avez déjà entendu à l'association. Nous pourrions malgré la saison, observer plusieurs espèces d'oiseaux sauvages.

Prenez de bonnes chaussures et apportez vos jumelles. Pour beaucoup d'entre nous, ce sera une découverte et nous pourrions revenir au printemps observer les oiseaux migrateurs qui y font halte, à condition de ne pas les déranger et de rester discrets.

### **Rendez-vous entre 8 h 30 et 9 h, à Neuilly-sur-Marne, parking du magasin LAPEYRE sur la Nationale 34.**

Le retour est prévu entre 12 h et 12 h 30.

Veuillez vous inscrire avant le 3 novembre 1999 au moyen du bulletin réponse joint ou par téléphone.

## **4 - Gagny et ses anciennes carrières**

Vous trouverez avec ce courrier un article publié en septembre dans le bulletin mensuel "LIAISON" de l'association Ile de France Environnement, dont Gagny Environnement fait parti du conseil d'administration. Vous serez sans doute intéressés par cet article qui fait le point général de la situation à propos des carrières à fin septembre 1999.

## **5 - Du nouveau sur Internet**

Notre site Internet a changé d'adresse. Si vous êtes "branchés", n'hésitez pas à le consulter.

<http://assoc.wanadoo.fr/gagny-environnement>

Pour dialoguer avec l'association notre e.mail

[Druesneape@aol.com](mailto:Druesneape@aol.com)

## **6 - Assemblée Générale 2000 - 20<sup>ème</sup> anniversaire**

La prochaine assemblée générale se tiendra le :

**Samedi 22 janvier 2000 à 17 h**

Elle sera suivie d'un dîner pour célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association et permettre de nous rencontrer autrement. Tous les membres et leur conjoint y sont conviés. Nous vous demanderons une participation de 120 F par personne. Veuillez vous inscrire vite au moyen du bulletin joint, pour faciliter l'organisation du repas.